

2019-2020

Dossier de candidature
HMONP - VAP

Information importante

Pour toute candidature à la formation HMONP 2019-2020, vous devez obligatoirement vous inscrire pour assister **au séminaire « Les rencontres métiers »** qui aura lieu du 14 au 16 novembre 2019.

Si vous n'assistez pas à ce séminaire, votre candidature sera refusée.

Vous trouverez le lien pour l'inscription au séminaire « Les rencontres métiers » sur le site web de l'école : https://secure.ensan.fr/ENSAN_hmonp/rencontre_metier.cfm

HMONP DOSSIER ACTE DE CANDIDATURE – VAP



ACCES A LA FORMATION EN VUE DE L'OBTENTION DE
L'HABILITATION A L'EXERCICE DE LA MAITRISE
D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE

6 quai François Mitterrand
BP 16202
44262 NANTES CEDEX 2
ensa@nantes.archi.fr
www.nantes.archi.fr

HMONP

(Arrêté du 10 avril 2007 relatif à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre)

Contacts :

Céline Bertron
☎ 02 40 16 01 33
celine.bertron@nantes.archi.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

(validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux études d'architecture – article D 672-15 du code de l'éducation)

AVIS DE LA COMMISSION

- Favorable
 Défavorable

ANNÉE 2019/2020

Dossier à renvoyer à l'ensa nantes avant le 22 novembre 2019. Aucun complément ne sera accepté après la date limite de remise du dossier de candidature.

CANDIDAT :

Madame Monsieur

Nom :

Nom Marital :

Prénom : Nationalité :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète – N° et rue (ou lieu-dit) :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Email :

01

DIPLOME D'ARCHITECTURE

(Arrêté du 10 avril 2007 relatif à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre)

TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ETAT D'ARCHITECTE D'UNE ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE SOUS TUTELLE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Diplôme d'architecte diplômé d'Etat obtenu le à l'école nationale supérieure d'architecture de

Nombre d'années d'études effectuées pour l'obtention du diplôme :

TITULAIRE D'UN DIPLÔME EN ARCHITECTURE OU D'UN TITRE FRANÇAIS OU ETRANGER ADMIS EN DISPENSE OU EN EQUIVALENCE

Intitulé du titre ou diplôme :

obtenu le à (établissement fréquenté) :

Ville Pays.....

Nombre d'années d'études effectuées pour l'obtention du diplôme :

02

PROJET PROFESSIONNEL

Rédiger un texte synthétique présentant votre projet professionnel de maîtrise d'œuvre en nom propre, vos objectifs et intentions, et le délai

02

SUITE

PROJET PROFESSIONNEL

Rédiger un texte synthétique présentant votre projet professionnel de maîtrise d'œuvre en nom propre, vos objectifs et intentions, et le délai

03

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES, ACQUIS PERSONNELS ET/OU DE FORMATION

Joignez à ce document tous les justificatifs nécessaires et leur traduction éventuelle

❖ Bilan de votre expérience professionnelle

Vous avez travaillé dans une structure exerçant des activités de maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine au sein d'une agence d'architecture sur une période d'un an cumulé à temps plein minimum :

Total de l'expérience ≥ 1 an (<i>préciser en année / mois</i>)

Présenter ci-dessous le détail de votre expérience professionnelle par ordre chronologique depuis l'obtention de votre Diplôme d'Etat d'Architecte (ou équivalent), sur au maximum les 5 dernières années.

Pour chaque emploi, joindre en annexe : attestation d'employeur précisant les fonctions exercées ou attestation d'activités professionnelles et copie de contrat de travail. Joindre également votre CV.

Vous pouvez dupliquer la page suivante si vous avez eu plusieurs employeurs mais synthétiser à chaque fois l'expérience acquise chez un employeur sur une seule page.

Employeur	NOM de l'entreprise :
Période	De <i>(mois/année)</i> à <i>(mois/année)</i>
Présentation de la structure	<u>Domaine d'intervention :</u> <u>Taille de l'entreprise :</u> <u>Inscrit à l'Ordre des architectes (joindre justificatif si oui):</u> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Niveau de responsabilité	Sur une échelle de 1 à 5 (la valeur 5 étant la plus élevée) cocher celle qui correspond à votre niveau <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5
Position dans l'entreprise	<u>Poste occupé et coefficient :</u>
Descriptif du poste	<u>Principales missions :</u> - - - <u>Détails des activités :</u>

❖ **Synthèse de vos compétences et qualités professionnelles et personnelles**

Au regard de vos acquis de l'expérience et des trois domaines spécifiques de la formation HMONP présentées ci-dessous (en référence à l'arrêté du 10 avril 2007), synthétiser vos compétences et vos qualités professionnelles et personnelles en précisant le projet ou le contexte dans lequel vous avez su les mobiliser :

Domaines spécifiques HMONP	Vos compétences (savoir-faire) et qualités professionnelles (savoir-être)
Responsabilités personnelles de maître d'œuvre	
Economie du projet	
Réglementation, normes constructives et usages	

❖ **Formations continues**

Si vous avez suivi des formations dont le programme est proche de celui de la formation théorique HMONP, présenter les par ordre chronologique. Joindre les justificatifs nécessaires : programme détaillé, attestation de formation etc.

<u>Intitulé de la formation</u>	<u>Date</u>	<u>Durée</u>	<u>Organisme</u>	<u>Connaissances acquises</u>

Je soussigné(e)

Certifie l'exactitude des renseignements et des documents fournis dans ce dossier.

Fait le

Signature :

Pièces à fournir

Copie de la carte d'identité ou du passeport

Copie du diplôme ou de l'attestation de diplôme Architecte d'Etat Français ou titre admis en dispense ou en équivalence

CV détaillé au format A4 (1 page maximum) : formation initiale et continue, expérience professionnelle, compétences développées, travaux autres (recherche, engagement associatif lié à la profession...)

Book

Pour chaque emploi et poste occupé, une attestation de l'employeur sur laquelle ce dernier précisera la durée du contrat, la description des fonctions exercées, type de responsabilités, résumé de carrière, progression, problématiques d'une agence et responsabilité de la maîtrise d'œuvre en nom propre et une appréciation globale de la qualité du travail du candidat à la formation par la voie de la validation des acquis.

Les attestations des formations continues (mentionnées par le candidat) hors formation ADE et si possible, leur descriptif détaillé

Justificatif d'inscription à l'ordre des architectes de la (les) structure(s) employeur

Copie du contrat de travail (CDD, CDI) ou un justificatif d'activité libérale dans le secteur de l'architecture : certificat ou attestation URSSAF mentionnant le code NAF (nomenclature d'activité française) ou APE (activité principale exercée)

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable

Un protocole pour la préparation à L'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) 2019/2020 vous sera demandé après la sélection.

LES RENCONTRES METIERS

Du 14 au 16 novembre 2019

Les rencontres Métiers de l'ENSA NANTES s'adressent aux diplômés d'état en début de formation HMNOP (Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre), aux étudiants de l'école en cycle master, mais également aux publics extérieurs qu'ils soient simples observateurs ou acteurs de l'acte de construire ou de l'aménagement.

Ces rencontres visent à apporter des éclairages vivants sur la pluralité des pratiques des architectes, en faisant le pont entre la discipline architecturale et la pratique des métiers. L'ensa nantes a la volonté d'être une école d'architecture mais aussi une école des architectes, où le projet architectural et l'exercice de la profession peuvent interagir.

Les rencontres, occasion de débat et de croisement d'idées, s'organisent autour d'interventions différenciées d'architectes praticiens, maîtres d'ouvrage, chercheurs, regroupées autour de thèmes emblématiques de ces questionnements mêlant la culture du projet et la pratique du métier.

Le séminaire se terminera par le décryptage des attendus de la HMONP et la présentation des modalités de recherche d'une agence d'accueil en vue de la poursuite de cette formation dans les 5 séminaires mensuels de janvier à mai.

L'équipe pédagogique

Les rencontres se déroulent les jeudi 14, le vendredi 15 et le samedi 16 novembre 2019.
Entrée libre mais inscription obligatoire **avant le 21 octobre en ligne sur le site de l'école :**
https://secure.ensan.fr/ENSAN_hmonp/rencontre_metier.cfm

Venir à l'Ecole

Tram: Ligne 1, Direction François Mitterrand, arrêt « Médiathèque » puis à pied emprunter la passerelle Victor Schœlcher et suivre le quai François Mitterrand.

Tram: Ligne 2, Direction Pont Rousseau ou ligne 3 direction Neustrie, arrêt « Vincent Gâche » puis à pied suivre le quai Hoche, le quai Rhuys et le quai François Mitterrand.

Parking (621 places): 10 rue Arthur III

